

L'Institut du porc a réalisé un bilan des risques d'apparition d'odeurs sexuelles sur les carcasses associés à la production de porcs en mâles entiers en production biologique.

L'Ifip évalue les risques d'odeur de viandes des porcs mâles entiers en bio

A partir d'une enquête effectuée auprès d'une trentaine d'éleveurs situés dans le Grand Ouest de la France, deux facteurs de risque importants d'odeur de viande des porcs mâles entiers se dégagent en production biologique : la pratique de l'autorenouvellement et l'utilisation en reproduction des verrats souffleurs. En effet, les animaux mâles issus de l'autorenouvellement sont, en principe, de type génétique maternel, moins conformés que les génétiques mâles et donc plus propices à l'apparition des odeurs sexuelles. Les verrats souffleurs qui participent à la reproduction sont également à prendre en compte s'ils sont par exemple issus de la production de l'élevage ou frères de truies destinées au renouvellement. En outre, certains éleveurs utilisent des types génétiques plutôt



Les quantités de paille ajoutées en litière accumulée ont un effet important sur l'apparition des odeurs sexuelles en lien avec la propreté des animaux.©ifip

considérés à risque. En complément des facteurs de risque liés à la génétique, d'autres observations ont pu être soulignées. Dans certains cas, les animaux peuvent être abattus lourds. Les quantités de paille ajoutées en litière accumulée présentent de fortes varia-

tions selon les élevages et mériteraient une attention particulière en lien avec la propreté des animaux. En revanche, la durée de mise à jeun est relativement longue (30 heures et plus). Elle est donc favorable à une réduction du risque d'odeur, mais réduit le rendement

carcasse. Diverses matières premières riches en fibres sont parfois distribuées en fin d'engraissement. Cet apport peut représenter un intérêt pour atténuer le taux de carcasses malodorantes.

UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES EN PRÉVISION

Les éleveurs de porcs biologiques sont aussi concernés par l'interdiction de castration à vif des porcs au 1^{er} janvier 2022. Le programme Casdar Farinelli animé par l'Itab et la Fnab aborde l'alternative de l'arrêt de la castration dans cette filière. Suite à l'enquête terrain, un essai de mise en place de la production de mâles entiers sera effectué dans six élevages. À l'issue de cette expérimentation, un guide des bonnes pratiques sera rédigé. **Didier Gaudré**, didier.gaudre@ifip.asso.fr

Données recueillies d'après le rapport de stage effectué en 2021 par Marie Souquière de l'Agro-Campus Ouest.